

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	13

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le deux février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

Date de convocation : 27 janvier 2017

Présents : BIENVENU Alain, SANFAUTE Odile, VERDON Gérard, BRISSON Jean-Pierre, AIME Anne, CHARBONNEAU Katlyne, LAGACHE Éric, DAUBORD-AUROSSEAU Laurence, THOMAS Martine, CHAUDREL Maurice, GUILLON Richard et PINEAU Dominique

Pouvoir : PICORON Laurence à CHARBONNEAU Katlyne

Absent : TRICHET Charles et ROY Thierry

Secrétaire de séance : BRISSON Jean-Pierre

Approbation par l'ensemble des membres du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 janvier 2017

OBJET 254 – RENOVATION DU COURT DE TENNIS – DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX – EXERCICE 2017

Monsieur le Maire rappelle la demande de rénovation des courts de tennis à Le Langon par l'association le tennis club le Rebond.

Le montant total des travaux est estimé à 46 552,00 €

- Rénovation des courts de tennis 28 000,00 €
- Mise aux normes de l'accessibilité 10 000,00 €
- Modernisation de l'éclairage de la salle 8 552,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- ✚ Sollicite l'aide de Monsieur le Préfet pour l'obtention d'une dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 35 % du montant des travaux HT

- ✚ Valide le plan de financement suivant :

Dépenses

- Montant des travaux 46 552,00 €

Recettes

- DETR 16 293,20 €
- Subvention Conseil Départemental 4 000,00 €
- Autofinancement 26 258,80 €

QUESTIONS DIVERSES

- + Suppression de 2 passages à niveau dans le cadre de l'opération de modernisation de la ligne SNCF Nantes-Bordeaux : Le désaccord de la Commune doit être acté avant fin février.
- + Monsieur GUILLON informe qu'il a été victime d'un dépôt de déchets dans l'un de ses champs

La séance est levée à 21h30